



**BUREAU DE VAL DE BERRY**

=====

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mercredi 15 Mars à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS :**

Emmanuel RIOTTE  
Bernadette GOIN

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand  
Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –  
Maire de Berry-Bouy

Christine CHEZE-DHO

Membre – Adjointe au Maire de Bourges  
Conseillère Communautaire

Catherine REBOTTARO  
François DESCHAMPS  
Denise DURANTON

Membre – Conseillère Départementale  
Membre – Président Entraide Berruyère  
Membre – Représentant des locataires (CLCV)  
Secrétaire de Séance

**ETAIT EXCUSE :**

Christian GATTEFIN

Membre – Conseiller Départemental  
Pouvoir à Catherine REBOTTARO

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint et Directeur Financier

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Michaël PHILIBERT

Directeur Commercial et Proximité

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 45.

**BUREAU DE VAL DE BERRY**

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

**III - AUTORISATION LANCEMENT MARCHES**

**A - RELANCE MARCHES DE NETTOYAGE DES LOGEMENTS VACANTS  
- SECTEURS BOURGES SUD ET ST AMAND MONTROND**

Les marchés de nettoyage des logements vacants des secteurs des agences de Bourges Sud et de Saint Amand Montrond attribués à la société Net Services ont été résiliés à effet du 1<sup>er</sup> mai 2023 à la demande du prestataire pour incapacité à poursuivre la mission.

Afin de maintenir cette prestation jusqu'au 31 décembre 2023, il est nécessaire de relancer une consultation pour ces secteurs.

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le lancement de cette procédure en lot unique. Ce marché commencerait au 1<sup>er</sup> mai 2023 et se terminerait au 31 décembre 2023.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7**

**POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION**

Le Bureau donne son autorisation pour le lancement de cette procédure en lot unique du marché de nettoyage des logements vacants des secteurs des agences de Bourges Sud et de Saint Amand Montrond.

.....  
La Secrétaire de Séance,  
Denise DURANTON

Le Président,  
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme  
Bourges, le 15 mars 2023  
Le Directeur Général,  
Benoît LEMAIGRE





**BUREAU DE VAL DE BERRY**

=====

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mercredi 15 Mars à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS :**

Emmanuel RIOTTE

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –

Maire de Berry-Bouy

Christine CHEZE-DHO

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Catherine REBOTTARO

Membre – Conseillère Départementale

François DESCHAMPS

Membre – Président Entraide Berruyère

Denise DURANTON

Membre – Représentant des locataires (CLCV)

Secrétaire de Séance

**ETAIT EXCUSE :**

Christian GATTEFIN

Membre – Conseiller Départemental

Pouvoir à Catherine REBOTTARO

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint et Directeur Financier

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Michaël PHILIBERT

Directeur Commercial et Proximité

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 45.

**BUREAU DE VAL DE BERRY**

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

**III - AUTORISATION LANCEMENT MARCHES**

**B - MARCHES DE NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS DANS  
LES LOGEMENTS VACANTS**

Actuellement Val de Berry dispose d'un marché pour le nettoyage des logements vacants et d'un marché pour l'évacuation des encombrants. Ces deux marchés se terminent au 31 décembre 2023 si nous ne procédons pas à leur renouvellement.

Lorsqu'un logement est libéré en mauvais état, deux sociétés interviennent successivement dans le logement : une pour l'évacuation des encombrants puis une autre pour le nettoyage.

Afin de gagner du temps sur la remise en location des logements vacants rendus en mauvais état, je sollicite votre accord autorisant le lancement d'une même consultation pour le nettoyage et l'enlèvement des encombrants dans les logements vacants. Ces marchés commenceraient au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée maximale de 4 ans.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7**

**POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION**

Le Bureau donne son autorisation pour le lancement du marché de nettoyage et enlèvement des encombrants des logements vacants.

La Secrétaire de Séance,  
Denise DURANTON

Le Président,  
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme  
Bourges, le 15 mars 2023  
Le Directeur Général,  
Benoît LEMAIGRE



**BUREAU DE VAL DE BERRY**

=====  
**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**  
=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mercredi 15 Mars à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS :**

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Secrétaire de Séance

**ETAIT EXCUSE :**

Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Catherine REBOTTARO
--------------------	--

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Michaël PHILIBERT	Directeur Commercial et Proximité
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....  
La séance est levée à 11 H 45.

**BUREAU DE VAL DE BERRY**

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

**III - AUTORISATION LANCEMENT MARCHES**

**C - MARCHES D'EVACUATION DES ENCOMBRANTS DES PARTIES  
COMMUNES**

Le lancement d'une consultation pour le nettoyage et l'enlèvement des encombrants dans les logements vacants implique de relancer le marché d'évacuation des encombrants des parties communes.

Je sollicite votre accord autorisant le lancement d'une consultation pour l'évacuation des encombrants des parties communes. Ce marché commencerait au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée maximale de 4 ans.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7  
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION**

Le Bureau donne son autorisation pour le lancement du marché d'évacuation des encombrants des parties communes.

.....  
La Secrétaire de Séance,  
Denise DURANTON

Le Président,  
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme  
Bourges, le 15 mars 2023  
Le Directeur Général,  
Benoît LEMAIGRE



**BUREAU DE VAL DE BERRY**

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mercredi 15 Mars à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS :**

Emmanuel RIOTTE

Bernadette GOIN

Christine CHEZE-DHO

Catherine REBOTTARO

François DESCHAMPS

Denise DURANTON

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –

Maire de Berry-Bouy

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Membre – Conseillère Départementale

Membre – Président Entraide Berruyère

Membre – Représentant des locataires (CLCV)

Secrétaire de Séance

**ETAIT EXCUSE :**

Christian GATTEFIN

Membre – Conseiller Départemental

Pouvoir à Catherine REBOTTARO

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint et Directeur Financier

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Michaël PHILIBERT

Directeur Commercial et Proximité

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....  
La séance est levée à 11 H 45.

**BUREAU DE VAL DE BERRY**

**Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30**

**IV - FONCIER**

**- ECHANGE FONCIER AVEC LA COMMUNE DE BAUGY**

Dans le cadre d'une rétrocession de voirie Route de Villequiers à Baugy, il y a lieu de procéder à un échange de terrains. La commune cède 4 m<sup>2</sup> provenant de la division de la parcelle ZC 76 à Val de Berry et Val de Berry cède 213 m<sup>2</sup> provenant de la division de la parcelle ZC 77 à la commune (plan de division par le géomètre ci-joint).

L'avis de valeur des Domaines est joint au présent rapport.

L'échange se fera sans soulte.

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le Directeur Général à signer l'acte administratif qui conclura cette opération.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7  
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à signer l'acte administratif dans le cadre d'une rétrocession de voirie Route de Villequiers à Baugy.

La Secrétaire de Séance,  
Denise DURANTON

Le Président,  
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme  
Bourges, le 15 mars 2023  
Le Directeur Général,  
Benoît LEMAIGRE

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be "Benoît Lemaigre".



# BAUGY

Section ZC n°76 et 77  
PLAN DE DIVISION-BORNAGE  
Echelle : 1/200

Route de Villequiers  
R.D. n°12

Plan ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE NORMAL

**NOTA :**  
Ce plan est conforme au DA numéroté 274 du 28 mars 1977 dressé par Monsieur Guy ROBIN et ayant créé les parcelles cadastrées ZC n°76 à 80.

Système de coordonnées : RGF 93 - CC47

Num.	X	Y
201	1679845.78	6209110.32
202	1679846.44	6209106.78
203	1679876.21	6209079.86
204	1679853.93	6209089.31
205	1679851.53	6209090.41
206	1679849.04	6209093.12
207	1679848.39	6209096.22
1008	1679890.28	6209112.78
1015	1679854.60	6209110.64
1053	1679836.55	6209106.66
1058	1679844.56	6209101.64
1077	1679843.98	6209084.41
1090	1679836.23	6209097.61
1115	1679862.93	6209090.14
1116	1679866.04	6209078.81
1163	1679861.92	6209094.90
1168	1679873.28	6209077.57
2057	1679847.79	6209110.44



**LEGENDE**

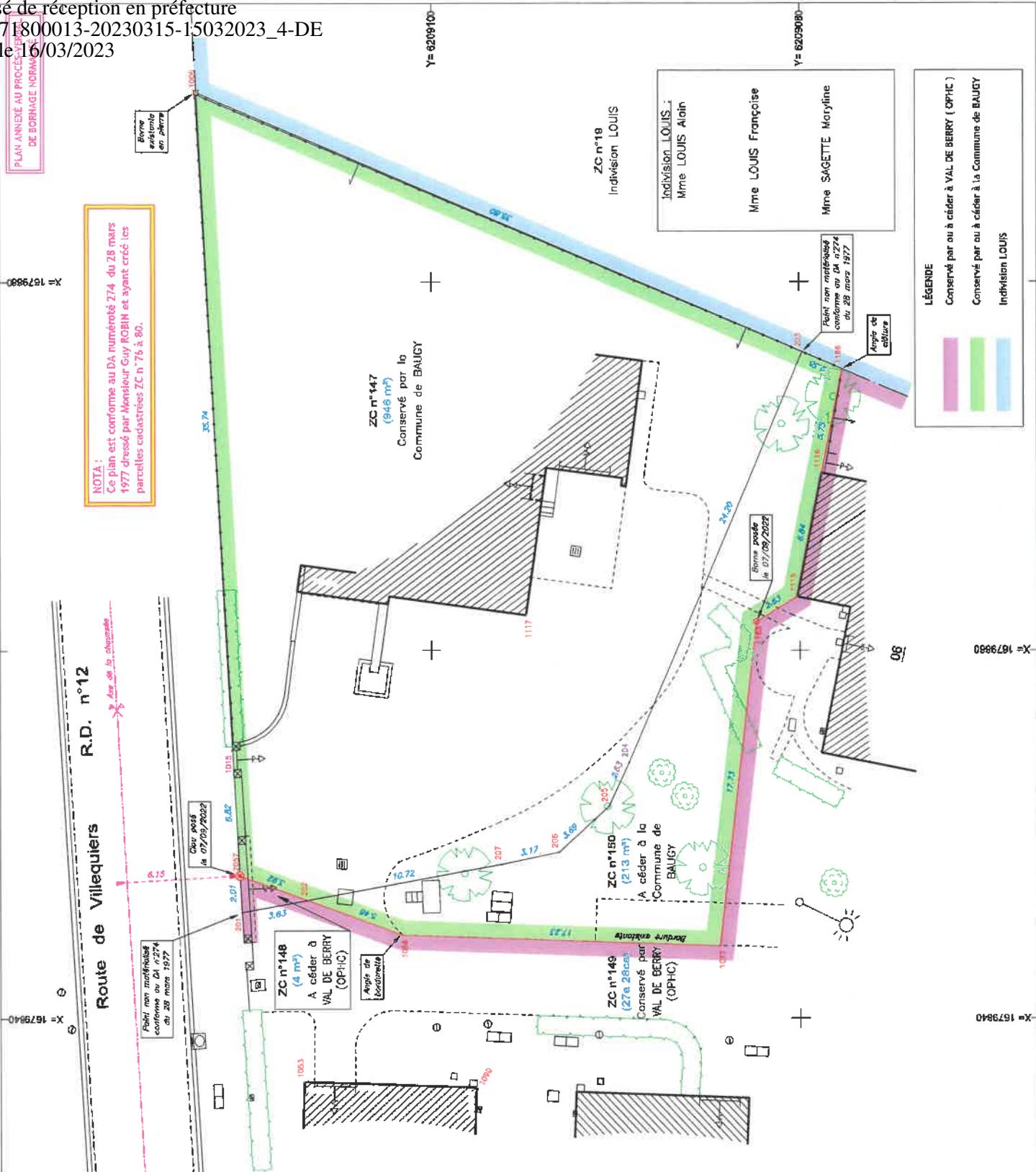
- Borne existante
- Borne GGE posée
- ⊙ Clou posé
- ⊕ Cléture existante
- Haie
- Signe d'appartenance
- Signe de mitoyenneté
- Limite nouvelle
- Limite rétablie ou vérifiée
- Application cadastrale (Limite non garantie)
- Contenance cadastrale
- Surface arpentée
- Fiche d'appartenance à une parcelle (Sachima type).
- Arbre

(1a 25ca)  
(173 m²)

Système de coordonnées : RGF 93 - CC47



Départeur des machines MAUSSIEAU, LORETTE et BERTIN  
20, Rue de Marni-grailles - 18500 MARNAGNE  
Tél. : 02 48 24 02 85 - Fax : 02 48 89 07 15  
Octobre 2022 Réf. informatique : 222-F238 ---DM50N  
TVA : novembre 2022



**LEGENDE**

- Conservé par ou à céder à VAL DE BERRY (OPHC)
- Conservé par ou à céder à la Commune de BAUGY
- Indivision LOUIS



Direction Générale Des Finances Publiques  
Direction régionale des Finances Publiques du  
Centre Val de Loire et du département du Loiret  
Pôle d'évaluation domaniale  
Cité administrative Coligny – BAT P3  
131 rue du Faubourg Banner  
CS 54211  
45042 ORLEANS Cedex 1  
Téléphone : 02 18 69 53 12  
Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le 23/02/2023

La Directrice régionale des Finances  
publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Pascale PROVOT  
téléphone : 02.48.23.84.21 / 06.03.19.92.97  
courriel : pascale.provot@dgfip.finances.gouv.fr

OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER

Réf. DS : 11508589  
Réf. OSE : 2023-18023-13037

**LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE**

Objet : Rétrocession de voirie – Régularisation foncière

Par saisine en date du 16/02/2023, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par l'OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER auprès de la commune de BAUGY, des parcelles nouvellement cadastrées section ZC n° 148 et 150, situées Route de Villequiers à BAUGY, moyennant le montant d'un euro symbolique.

Ces parcelles, en nature réelle de voirie, participent aux espaces de circulation publique.

En conséquence, je vous confirme que dans la mesure où l'opération envisagée s'analyse comme un transfert des charges d'entretien desdites parcelles, la valeur vénale de l'ensemble peut être retenue pour un euro symbolique.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,  
et par délégation

La Responsable du Pôle D'évaluation Domaniale

Laure CHENICLET

Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques

*L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.*